Javascript: instructions conditionnelles et alternatives

Contenu

L'action conditionnée	2
Condition simple	3
Conditions multiples : les opérateurs logiques	3
Autres opérateurs logiques de comparaison	4
Conditions avec else	4
L'instruction switch	6
Imbrication de conditions	8
Condition ternaire	8
Exercices	10
1 - Parité	10
2 - Age	10
3 - Calculette	10
4 - Participation	10

L'action conditionnée

L'action conditionnée est une instruction élémentaire ou une suite d'instructions **exécutées** en séquence **si l'état du système l'autorise**. Le(s) critère(s) à respecter pour exécuter l'action s'exprime(nt) à l'aide d'une condition (ou **prédicat**) évaluable au moment précis où l'action doit, le cas échéant, intervenir.

Lors de l'exécution du programme, le processeur est donc amené à évaluer la condition. La condition évaluée constitue alors un énoncé (ou **proposition**) vrai ou faux.

Schéma:

```
Si prédicat alors
   Instruction 1
   Instruction 2
   ...
   Instruction N
Fin si
```

Exemples:

Si Température > 38 alors	Si Température > 41 et Tension > 25 alors
Écrire "Le patient a de la fièvre"	Écrire "Le patient va perdre patience"
Fin si	Fin si
Si non Patient alors	Si Température > 42 ou (Tension < 25 et Pouls > 180) alors
Écrire "Éconduire l'olibrius"	Écrire "Prévenir la famille"
Fin si	Fin si
Si Température > 40 ou Tension ≥ 25 alors	Si Patient et Pouls = 0 alors
Écrire "Hospitaliser le patient"	Patient ← non Patient
Fin si	Fin si

Syntaxe Javascript:

```
if (prédicat)
{
    Instruction 1
    Instruction 2
    ...
    Instruction N
}
```

Les conditions (expressions if, else, switch)

A un moment ou à un autre de la programmation, on aura besoin de tester une condition. Ce qui permettra d'exécuter ou non une série d'instructions.

Condition simple

Dans sa formulation la plus simple, l'expression if se présente comme suit :

```
if (condition vraie)
{
   une (ou plusieurs) instructions;
}
```

Ainsi, si la condition est vérifiée, les instructions s'exécutent. Si elle ne l'est pas, les instructions ne s'exécutent pas et le programme passe à la commande suivant l'accolade de fermeture.

Exemple:

```
var reponse == "oui";

if (reponse == "oui")
{
   console.log("Bonne réponse !");
}
```

```
Dans le cas où il n'y a qu'une seule instruction, les accolades peuvent être omises :

if (reponse == "oui")
    console.log("Bonne réponse !");
```

Dans une condition, l'opérateur d'égalité se note avec le signe double égal ==

Conditions multiples : les opérateurs logiques

Les opérateurs logiques "et" (signe &&) et "ou" (signe |+|) permettent de tester une association de conditions :

- Utilisation du « ET »: if ((condition1) && (condition2)) teste si la condition 1 ET la condition 2 sont réalisées (les deux à la fois)
- Utilisation du « OU »: if ((condition1) || (condition2)) teste si au moins UNE des 2 conditions est vraie. Le fonctionnement est le suivant : si la 1ère condition est vraie, on

ne teste pas la 2^{ème}; si la 1^{ère} est fausse, on teste si la deuxième est vraie. Si aucune des 2 n'est vraie, alors « faux » est renvoyé.

Exemples:

```
// Condition avec ET
if (age < 18 && sexe == "H")
{
   console.log("Pays : France");
}

// Condition avec OU
if (region == "Ile de France" || pays == "France")
{
   console.log("Pays : France");
}</pre>
```

Autres opérateurs logiques de comparaison

Pour rappel : voir le document 04 - Les opérateurs, paragraphe Les opérateurs de comparaison.

Conditions avec else

Si l'on reprend l'exemple du paragraphe condition simple, on voit qu'un autre choix, pour « non », est possible. Pour traiter ce second cas, on pourrait logiquement ajouter une seconde condition :

```
var reponse = "oui";

// 1er cas
if (reponse == "oui")
{
   console.log("Bonne réponse !");
}

// 2ème cas
if (reponse == "non")
{
   console.log("Mauvaise réponse !");
}
```

Ce code n'est pas faux mais pour un choix simple à deux possibilités comme ici, c'est-à-dire booléen, il existe une instruction permettant de le simplifier : else que l'on traduit par « sinon » : Si la condition est vérifiée (*true*), le bloc d'instructions 1 s'exécute. Si elle ne l'est pas (*false*), le bloc d'instructions 2 s'exécute.

```
if (condition vraie)
{
   instructions 1;
}
else
{
   instructions 2;
}
```

Exemple:

```
if (reponse == "oui")
{
   console.log("Bonne réponse !");
}
else
{
   console.log("Mauvaise réponse !");
}
```

Cet exemple est le plus simple mais on peut néanmoins appliquer une condition sur le else :

Exemple:

```
if (reponse == "A")
{
   console.log("Bonne réponse !");
}
else if (reponse == "B")
{
   console.log("Mauvaise réponse !");
}
```

Si on peut la rencontrer dans d'autres langage (PHP notamment), l'alternative elseif (sans espace) n'existe pas en Javascript.

Il se pose cependant un problème : si aucun des deux cas n'est avéré, il ne se passera rien ou plutôt on ne rentrera dans aucune des 2 conditions.

Reprenons l'exemple et testons le avec reponse = C:

```
var reponse = "C";

if (reponse == "A")
{
   console.log("Bonne réponse !");
}
else if (reponse == "B")
{
   console.log("Mauvaise réponse !");
}
```

Pour éviter cela et gérer tous les cas possibles, il est recommandé d'ajouter un else sans condition qui permettra donc de traiter tous les autres cas (notez bien que ce else final reste facultatif) :

```
var reponse = "C";

if (reponse == "A")
{
   console.log("Bonne réponse !");
}
else if (reponse == "B")
{
   console.log("Mauvaise réponse !");
}
else
{
   console.log("Réponse inconnue.");
}
```

L'instruction switch

L'instruction switch permet d'écrire un ensemble de conditions sous une autre forme. Elle est introduite par le mot-clé switch qui reçoit en argument la variable à tester, puis, entre accolades, les mot-clés case reçoivent les différentes valeurs attendues pour cette variable. Pour chaque cas on exécute alors des instructions. Chaque bloc case doit se terminer obligatoirement par l'instruction break qui permet de sortir du switch une fois la condition réalisée (si absente toutes les cas sont exécutés !).

Si l'instruction break est absente d'un bloc, tous les cas (suivants) seront exécutés!

```
var variable = "Cas 1";

switch (variable)
{
  case "1" :
    console.log("Cas 1");
    break;
```

```
case "2" :
    console.log("Cas 2");
    break;

case "3":
    console.log("Cas 3");
    break;
}
```

Un exemple:

```
var modele = "Laguna";

switch (modele)
{
   case "508" :
      console.log("Modèle 508 : marque Peugeot");
      break;

case "Laguna" :
      console.log("Modèle Laguna : marque Renault");
      break;

case "C5" :
      console.log("Modèle C5 : marque Citroën");
      break;
}
```

L'instruction default peut être ajoutée de façon facultative. Elle se place à la fin du bloc switch après tous les case. Son rôle est similaire au else des conditions avec if, c'est-à-dire que si aucune condition n'est réalisée dans les case (on n'est pas sorti du switch car on n'a pas rencontré de break) ce sont les instructions contenues dans ce bloc default qui s'appliqueront:

```
var modele = "A4";

switch (modele)
{
    case "508" :
        console.log("Modèle 508 : marque Peugeot");
        break;

    case "Laguna" :
        console.log("Modèle Laguna : marque Renault");
        break;

    case "C5" :
        console.log("Modèle C5 : marque Citroën");
        break;

    default:
        console.log("Modèle "+modele+": marque inconnue");
}
```

Notez qu'il n'y a pas d'instruction break pour terminer le bloc default.

Enfin, sachez qu'il est possible de grouper des cas auxquels on appliquera des instructions communes. Dans l'exemple ci-après, les *Laguna* et *Clio* sont 2 modèles de la marque *Renault* :

```
var modele = "Laguna";
switch (modele)
{
   case "508" :
      console.log("Modèle 508 : marque Peugeot");
      break;

   case "Laguna" :
      case "Clio" :
        console.log("Modèle "+modele+" : marque Renault");
      break;

   case "C5" :
      console.log("Modèle C5 : marque Citroën");
      break;

   default:
      console.log("Modèle "+modele+": marque inconnue");
}
```

Imbrication de conditions

Un bloc de conditions peut contenir d'autres blocs de conditions :

```
if (reponse == "oui")
{
  console.log("Bonne réponse!");

  score++;

  if (score == 20)
  {
     console.log("Vous avez gagné !");
  } // fin du 2ème if
} // fin du 1er if
```

Condition ternaire

Il existe une autre forme d'écriture des conditions. Cette forme est dite « ternaire » et revêt diverses appellations : condition ternaire, forme ternaire, écriture ternaire ou encore opérateur (ternaire) conditionnel.

```
(condition) ? instruction 1 : instruction 2
```

Si la condition entre parenthèses est vraie (évaluée à TRUE), l'instruction 1 est exécutée, sinon (condition entre parenthèses est vraie (évaluée à TRUE), sinon - condition entre parenthèses évaluée à FALSE - c'est l'instruction 2 qui est exécutée.

Exemple:

```
var age = 19;
(age >= 18) ? console.log("Vous êtes majeur") : console.log("Vous êtes mineur");
```

Bien que l'on puisse rencontrer parfois cette forme d'écriture, son utilisation est en général déconseillée pour des raisons de lisibilité du code.

Exercices

1 - Parité

Ecrivez un programme qui demande un nombre à l'utilisateur puis qui teste si ce nombre est pair. Le programme doit afficher le résultat « nombre pair » ou « nombre impair ». Vous devez utiliser l'opérateur modulo « % » qui donne le reste d'une division. a%2 donne le reste de la division de a par 2, si ce reste est égale à zéro, a est divisible par 2.

2 - Age

Ecrivez un programme qui demande l'année de naissance à l'utilisateur.

En réponse votre programme doit afficher l'âge de l'utilisateur et indiquer si l'utilisateur est majeur ou mineur.

3 - Calculette

Faire la saisie de 2 nombres entiers, puis la saisie d'un opérateur '+', '-', '*' ou '/'.

Si l'utilisateur entre un opérateur erroné, le programme affichera un message d'erreur.

Dans le cas contraire, le programme effectuera l'opération demandée (en prévoyant le cas d'erreur "division par 0"), puis affichera le résultat.

4 - Participation

Un patron décide de calculer le montant de sa participation au prix du repas de ses employés de la façon suivante :

- si il est célibataire : participation de 20%
- si il est marié : participation de 25%
- si il a des enfants : participation de 10% supplémentaires par enfant

La participation est plafonnée à 50%

Si le salaire mensuel est inférieur à 1200 € la participation est majorée de 10%.

Ecrire le programme qui lit les informations au clavier et affiche pour chaque salarié, la participation à laquelle il a droit.